Province du LUXEMBOURG

Commune de RENDEUX

Diocèse de Namur

Paroisse de RENDEUX BAS

Fabrique d'église Sainte Marie de Rendeux-Bas

BUDGET

pour l'année 2026

Transmis à l'Administration communale de RENDEUX le 27/08/2025.

La Secrétaire,

La Présidente,

Reçu à l'administration communale de Rendeux le 27/08/2025.

Et transmis à l'Evêché le/...../2025.

P.o. La Directrice Générale

ADMINISTRATION COMMUNALE DE RENDEUX - LUXEMBOURG -

Le Bourgmestre

Avis du Conseil Communal , dans sa séance du/...../20.....

Avis du Conseil Communal , dans sa séance du/...../20.....

Avis du Commissaire d'arrondissement de , en date du/...../20.....

Le chef diocésain arrête et approuve, en ce qui le concerne, les allocations en recettes et en dépenses du présent budget.

Pour l'année20....., sous réserve des modifications y apportées dans l'avant-dernière colonne sous les numéros.

La députation permanente du Conseil provincial approuve, en ce qui le concerne, les allocations en recettes et en dépenses du présent budget, pour l'année 20....., sous réserve des modifications y apportées dans la dernière colonne sous les numéros.

Fiche signalétique de la Fabrique d'église Sainte-Marie à RENDEUX-BAS

N° d'entreprise BCE :	0211 419 319

Adresse *officielle* du siège de la fabrique [en principe : le presbytère] :	
Fabrique d'église	Sainte-Marie de RENDEUX-BAS
Rue et n° :	Rue de Hotton 49
Code Postal :	6987
Commune :	RENDEUX

Coordonnées des membres :	
Président(e) du Conseil :	
Nom, prénom	ZEGERS Nicole
Rue et n°	Rue des Hêtres 41
Code Postal :	6987
Commune :	RENDEUX
Tél :	0475/96 22 37
Mail :	

Secrétaire du Conseil	
Nom, prénom	RINGLET Jocelyne
Rue et n°	Rue des Hêtres 34
Code Postal :	6987
Commune :	RENDEUX
Tél :	0486/13 41 45
Mail :	rendeux-bas@fabriques-namlux.be

Trésorier	
Nom, prénom	ROUFFIGNON Jean-Baptiste
Rue et n°	Rue de Hotton 73
Code Postal :	6987
Commune :	RENDEUX
Tél :	084/47 75 16
Mail :	

Adresse de correspondance de la fabrique :
~~Au siège de la fabrique (*)~~
~~Chez le secrétaire (*)~~
~~Chez le président (*)~~
Chez le trésorier (*)
(*) Veuillez biffer les mentions inutiles.

Fait le 26/08/2025 à Rendeux.

La secrétaire,
J. RINGLET.

La présidente,
N. ZEGERS.

Commune de RENDEUX Fabrique d'Eglise Sainte Marie de Rendeux-Bas

Résultat présumé de l'exercice 2025

Résultat actif du compte 2024		16.846,69
Recettes portées au budget 2025 moins art 20		35.802,00
	total	52.648,69
Dépenses portées au budget 2025		41.379,00
	excédent	11.269,69

Nom: **FABRIQUE D'EGLISE SAINTE -MARIE DE RENDEUX BAS**

Année: Budget 2026

Recettes

Nature des recettes	sommes portées au compte de 2024	crédits alloués au budget de 2026 par la fabrique	rectifications opérées par le chef diocésain	rectifications opérées par la députation permanente
Chapitre 1				
Recettes ordinaires				
1) loyer des chasses.....	1538,90	1570,00		
2) Fermages de biens en argent	0,00	0,00		
3) fermage en nature, évaluation en argent	0,00	0,00		
4) rentes foncières, en argent	0,00	0,00		
5) rentes en nature, evalution en argent	0,00	0,00		
6) revenus des fondations, rentes	224,20	56,00		
7) revenus des fondations fermages	3302,35	3496,00		
8) intérets des fonds placés sur hypothèques	0,00	0,00		
9) intérets des fonds placés en rentes sur l'etat (cc belfius)	0,00	0,00		
10) intérets à la caisse d'Epargne (carnet de depot)	8,69	0,00		
11) intérets en d'autres valeurs (bon de caisse)	12,82	12,00		
12) Coupe de bois	0,00	0,00		
13) Produits du cimetière, vente d'herbes, etc	0,00	0,00		
14) Produits des chaises, bancs, tribunes	0,00	0,00		
15) Produits des troncs, quêtes, oblations	21,00	21,00		
16) droits de la Fabrique (produits de la cire compris)	50,00	75,00		
dans les inhumations et les services funèbres	0,00	0,00		
17)Supplément de la commune pour les frais ordinaires du culte.....	0,00	0,00		
18) Autres recettes ord:	0,00	0,00		
a. charges sociales: quote-part des travailleurs	0,00	0,00		
b...Précompte chasse.....	659,53	673,00		
c ...Remboursement fiscal.....	0,00	0,00		
d.....	0,00	0,00		
e.....	0,00	0,00		
Total des recettes ordinaires	5817,49	5903,00	0,00	0,00
Chapitre 2				
Recettes extraodinaires				
19) reliquat du compte de l'année 2024	16846,69	0,00		
20) résultat présumé de l'année 2025	0,00	11269,69		
21) Emprunts	0,00	0,00		
22) Vente de biens, coupes extraordinaires , etc.....	0,00	0,00		
23) remboursement de capitaux.....(bons d'Etat)	30617,30	31116,00		
24) Donations, legs.....	0,00	0,00		
25) Subsides extraordinaires de la commune	0,00	0,00		
26) Subsides extraordinaires de la province	0,00	0,00		
27) Subsides extraordinaires de l'Etat	0,00	0,00		
28) Autres:	0,00	0,00		
a.....	0,00	0,00		
b.....	0,00	0,00		
c.....	0,00	0,00		
d.....	0,00	0,00		
	0,00	0,00		
récaputulation — recettes ordinaires	5817,49	5903,00		
récaputulation — recettes extraordinaires	47463,99	42385,69		
Total général des recettes	53281,48	48288,69	0,00	0,00

Dépenses

nature des dépenses	sommes portées au compte de 2024	crédits alloués au budget de 2026 par la fabrique	rectifications opérées par le chef diocésain	rectifications opérées par la députation permanente
Chapitre 1 Dépenses relatives à la célébration du culte arrêtées par l'évêque				
objets de consommation				
1) Pain d'autel	43,84	50,00		
2) Vin	0,00	50,00		
3) Cire, encens et chandelles	0,00	60,00		
4) Huiles pour lampes ardentes	0,00	0,00		
5) Eclairage à l'huile, au gaz et à l'électricité	424,09	550,00		
6) Autres : a. Chauffage	1480,07	2000,00		
b. Eau	0,00	0,00		
c. Saintes huiles	0,00	0,00		
d. Imprévu (couronne mortuaire,...etc)	7,98	100,00		
	0,00	0,00		
Entretien du mobilier	0,00	0,00		
7) Entretien des ornements et vases sacrés	0,00	0,00		
8) Entretien des meubles et ustensiles de l'eglise et de la sacristie	0,00	0,00		
9) Blanchissage et racommodage du linge	0,00	0,00		
10) Nettoiement de l'église / produits	0,00	0,00		
11) Autres: a. Documents épiscopaux / communications	47,00	47,00		
b. Revue diocésaine de Namur / Documentation	35,00	35,00		
c. Guide du fabricien /Aide à la gestion du patrimoine	100,00	100,00		
d. Annuaire du Diocèse	0,00	20,00		
e.cdd namur	0,00	0,00		
Autres frais necessaires à la célébration du culte	0,00	0,00		
12) Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires (achat fleurs)	0,00	0,00		
13) Achat de meubles et ustenciles sacrés ordinaires	0,00	0,00		
14) Achat du linge d'autel ordinaire	0,00	0,00		
15) Achat de livres liturgiques ordinaires (Cathobel)	218,89	250,00		
Dépenses arretées par l'eveque: Total	2356,87	3262,00	0,00	0,00

Chapitre 2 Dépenses soumises à l'approbation de l'êveque et de la députation permanente	sommes portées au compte de 2024	crédits alloués au budget de 2026 par la fabrique	rectifications opérées par le chef diocésain	rectifications opérées par la députation permanente
I. DEPENSES ORDINAIRES				
Gages et traitements (montants bruts)				
16) Traitement du clerc	0,00	0,00		
17) Traitement du sacristain f.f.	270,00	290,00		
18) " des chantres	0,00	0,00		
19) Chantres de l'organiste occasionnels	90,00	200,00		
20) " du souffleur	0,00	0,00		
21) " des enfants de chœur	0,00	0,00		
22) " des sonneurs	0,00	0,00		
23) " du porte-croix	0,00	0,00		
24) " du bedeau	0,00	0,00		
25) " du suisse	0,00	0,00		
26) " d'autres employés	572,00	650,00		
Réparation et entretien				
27) Entretien et réparation de l'église	0,00	300,00		
28) Entretien et réparation de la sacristie	0,00	0,00		
29) Entretien et réparation du cimetière	0,00	0,00		
30) Entretien et réparation du presbytère	0,00	0,00		
31) Entretien et réparation d'autres propiétés bâties	0,00	0,00		
32) Entretien et réparation de l'orgue	0,00	300,00		
33) Entretien et réparation des cloches	0,00	200,00		
34) Entretien et réparation de l'horloge	0,00	0,00		
35) Entretien et réparation autres (chauffage)	0,00	600,00		

report	932,00	2540,00		
Dépenses diverses				
36) Supplément de traitement au curé	0,00	0,00		
37) supplément de traitement au vicaire	0,00	0,00		
38) Indemnité au prêtre habitué ou auxilliaire	0,00	0,00		
39) Honoraires des prédicateurs	40,00	40,00		
40) Visites décanales	40,00	40,00		
41) remise allouées au trésorier	290,00	300,00		
42) remise allouées à l'êveque	0,00	0,00		
43) Acquis des anniversaires, messes et services religieux fondés	896,00	900,00		
44) Intêrets des capitaux dus	0,00	0,00		
45) Papier, plumes, encre, registres de la fabrique, etc...	130,25	150,00		
46) frais de correspondance, port de lettres, etc...	61,75	100,00		
47) contributions	1135,08	1200,00		
48) assurances contre l'incendie et les accidents	95,09	105,00		
49) Fonds de réserve	0,00	0,00		
50) Autres dépenses ordinaires:	0,00	0,00		
a. Charges sociales ONSS(y inclus secretariat social)	0,00	0,00		
b. Avantages sociaux employés	0,00	0,00		
c. avantages sociaux ouvriers	0,00	0,00		
d. Sabam / simim	72,00	75,00		
e. Precompte chasse	659,53	673,00		
f. Frais bancaire (abbo PC banking cbc)	46,50	60,00		
g. Inventaire du patrimoine	0,00	0,00		
h. Adresse e-mail unique (maintenance et hébergement)	25,00	25,00		
Dépenses ordinaires Chap. II Total:	4423,20	6208,00	0,00	0,00
II. DEPENSES EXTRAORDINAIRES				
51) Déficit du compte de l'années 20.....	0,00	0,00		
52) Résultat présumé de l'année 20....	0,00	0,00		
53) Placement de capitaux Bons d'Etat	30000,00	31116,00		
54) Achats d'ornements, vases sacrés, linges, livres, meubles	0,00	0,00		
et ustensiles non compris au chap. 1er	0,00	0,00		
55) Décoration et embellissement de l'église	0,00	0,00		
56) Grosses réparations, construction de l'église	0,00	0,00		
57) Grosses réparations du cimetière	0,00	0,00		
58) Grosses réparations du presbytère	0,00	0,00		
59) Grosses réparations d'autres propriétés bâties	0,00	0,00		
60) Frais de procédure	0,00	0,00		
61) Dépenses rejetées du compte antérieur	0,00	0,00		
62) autres dépenses extr.: projet de reboisement	0,00	0,00		
a...Avis de déces.....	0,00	0,00		
b.....	0,00	0,00		
c.....	0,00	0,00		
d.....	0,00	0,00		
Dépenses extraodinaires Chap. II Total:	30000,00	31116,00	0,00	0,00

III. RECAPITULATION Dépenses						
Arrêtées par l'Evêque		chap. 1	2356,87	3262,00	0,00	0,00
soumises à l'approbation de l'Evêque	Ordinaires	chap. 2	4423,20	6208,00	0,00	0,00
et de la députation permanente	Extraordinaires		30000,00	31116,00	0,00	0,00
Total général des dépenses			36780,07	40586,00	0,00	0,00
Balance	Recettes		53281,48	48288,69	0,00	0,00
	Dépenses		36780,07	40586,00	0,00	0,00
		Excédent	16501,41	7702,69	0	0

Ainsi dressé et approuvé en séance du Conseil de Fabrique, à RENDEUX le 26/ 08/2025.

Les Membres

Mr Roland ADAM

Mr Aphrodis UWAYEZU

Mme Jocelyne RINGLET

La Présidente

Mme Nicole ZEGERS

Le Membre-Trésorier

Mr Jean-Baptiste ROUFFIGNON

Fabrique d'église Sainte Marie de Rendeux-Bas	Du registre aux délibérations du Conseil de fabrique de cette fabrique d'église a été extrait ce qui suit :
	SEANCE ORDINAIRE 26 / 08/2025

Membres :

Présidente : Mme Nicole ZEGERS
Trésorier : Mr Jean-Baptiste ROUFFIGNON
Secrétaire : Mme Jocelyne RINGLET
Membre : Mr Roland ADAM
Membre : Mr Aphrodis UWAYEZU

Objet : Budget – exercice 2026

Le Conseil de fabrique de la Fabrique d'église Sainte Marie de Rendeux-Bas

Vu le décret impérial du 30 décembre 1809 concernant les fabriques des églises, les articles 9, 10, 12, 36, 37, 85 et 92 ;

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, l'article 6 ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les articles L1321-1, 9°, et L3111-1 à L3162-3 ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 décembre 2014 relative aux pièces justificatives se rattachant aux actes adoptés par les établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus ;

Considérant qu'en date du 26/08/2025 le trésorier a élaboré le projet de budget, pour l'exercice 2026 ;

Considérant que ledit projet de budget a été soumis au Conseil de fabrique au cours de la présente séance ;

Considérant que ledit projet de budget reprend, autant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses, les montants effectivement encaissés et décaissés par la fabrique d'église au cours de l'exercice 2024 ;

ARRETE :

Article 1er : Le budget de la **Fabrique d'église Sainte Marie de Rendeux-Bas** pour l'exercice 2026, est arrêté par 5 VOIX POUR comme suit :

Recettes ordinaires totales	5.903,00 (€)
- dont une intervention communale ordinaire de secours de :	(€)
Recettes extraordinaires totales	42.385,69 (€)
- dont une intervention communale extraordinaire de secours de :	
- dont un boni comptable de l'exercice précédent de :	11.269,69 (€)
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	3.262,00 (€)
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	6.208,00 (€)
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	31.116,00 (€)
- dont un mali comptable de l'exercice précédent de :	(€)
Recettes totales	**48.288,69 (€)**
Dépenses totales	**40.586,00 (€)**
Résultat comptable **excédent**	**7.702,69 (€)**

Art. 2 : En application de l'article 6 de la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes, telle que modifiée par le décret du 13 mars 2014, une copie du budget est transmise, avec une copie de toutes les pièces justificatives à l'appui, simultanément :

- au Conseil communal de la commune de RENDEUX ;
- à l'Organe représentatif du culte reconnu.

Art. 3 : Les pièces justificatives suivantes sont jointes à l'acte :

(Biffer les pièces justificatives non transmises et expliquer sommairement la raison d'être de la non-transmission desdites pièces justificatives)

- un tableau explicatif sommaire des prévisions budgétaires ;
- pas de charges sociales ;
- un état détaillé de la situation patrimoniale ;
- pas de travaux extraordinaires de prévu
- un tableau des voies et moyens pour le financement des dépenses extraordinaires ;
- ~~un relevé des célébrations culturelles privées prévues avec les tarifications d'application ;~~
- Prévision de 2 messes de funérailles ou mariages

Raison d'être de la non-transmission de certaines pièces justificatives :

La Présidente	**Nicole ZEGERS**	
La Secrétaire	**Jocelyne RINGLET**	
Le Trésorier	**Jean-Baptiste ROUFFIGNON**	
Autre membre présent	**Roland ADAM**	
Autre membre présent	**Aphrodis UWAYEZU**	

Payer

Comptes à vue

Nouveau

FABRIQUE D'EGLISE S...
BE55 7320 4587 0644

3 476,23 EUR

Cartes de crédit

Nouveau

Il est facile d'ajouter une nouvelle carte de crédit

Comptes d'épargne

Nouveau

EPARGNE
BE78 7420 3640 9286

2 736,23 EUR

Afficher produits privés

BUDGET 2026.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

1) Le montant de 31.116,00€ indiqué en R23 et D53 est composé de :
 - 30.000,00€ placés pour une durée de 1an et 1mois sur le compte à terme n°728-258/7361-21 ; à échéance au 16/10/2025.
 - 1.116,00€ d'un bon de caisse BEB 158081484 ; à échéance le 01/12/2026.

 Actuellement, la banque ne peut nous répondre quel genre de placement pourrait être envisagé, pas plus que les taux qui seront en vigueur en 2026.

2) Pour l'article D27, la Fabrique d'église prévoit l'acquisition et l'installation d'une lampe ardente électrique pour un montant avoisinant les 300,00€

3) Situation financière :

 Voir copies des extraits de compte .

4) Situation patrimoniale :
 Inchangée par rapport à 2025.

++

